

**COMMUNE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2025**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	27
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	18
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	23
NOMBRE DE PROCURATIONS	5

L'an deux mille vingt-cinq et le deux octobre à dix-neuf heures et trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Patrick GERVAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 septembre 2025

PRESENTS : Messieurs GERVAIS, HAMARD, CHAPEL, OLIVE, CHAUVET, COMTAT, SERRANO, LECOQ et PONSy Mesdames BOISSET, BONAMI, KRAWCZYK, DALLONGEVILLE, BARTHELEMY, BOUCHET, TRUILLET, LECOQ et FEURMOUR.

ABSENTS : Mesdames CHARRIERE, MORIN, EPAUD et SERIO, Messieurs VALLON, CHARRIERE, PACIONI, BOUTIER et QUERCI

PROCURATIONS : de Madame CHARRIERE à Madame BONAMI, De Monsieur VALLON à Monsieur HAMARD, de Monsieur CHARRIERE à Monsieur GERVAIS, de Monsieur QUERCI à Monsieur PONSy et de Monsieur BOUTIER à Madame FEURMOUR

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Rose-Marie KRAWCZYK.

Délibération n° 03-10-2025 : Demandes d'aides financières autour du projet de travaux d'extension / amélioration des arènes municipales

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle le contexte :

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire de Nîmes Métropole, approuvant le règlement d'attribution d'un fonds de concours pour la mise en œuvre d'équipements sportifs ;

Considérant la nécessité pour la commune de disposer d'arènes municipales d'une capacité suffisante pour accueillir la population lors des événements communaux, qu'ils soient organisés par la commune ou par les associations, taurines notamment ;

Considérant que l'extension et l'amélioration des arènes municipales vise à améliorer la qualité de l'accueil aux usagers, de permettre des spectacles de qualité, de promouvoir la culture taurine et les traditions ;

Considérant la nécessité de financer ces travaux d'amélioration / extension ; qu'à ce titre, la ville de Clarensac souhaite solliciter Nîmes Métropole (via son fonds de concours) afin de participer au financement de cette opération ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « budget, projets, actions » en date du 24 septembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

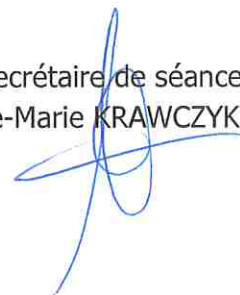
- Article 1 : D'approuver les demandes d'aides financières autour du projet d'extension / amélioration des arènes municipales et notamment l'attribution / demande du fonds de concours créé à cet effet par Nîmes Métropole dans la catégorie « des équipements sportifs »
- Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de fonds de concours ainsi qu'à la réalisation de l'extension / amélioration des arènes municipales (contrats, avenants, conventions, lettres d'engagement ou marchés)

Fait à CLARENSAC, le 2 octobre 2025

Le Maire
Patrick GERVAIS



La secrétaire de séance
Rose-Marie KRAWCZYK



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le